



JEAN H. LEGORJU

D.E.S DE SCIENCES ÉCONOMIQUES PARIS

D.E.S.S CAAE-MBA DE LIAE PARIS

EXPERT COMPTABLE DIPLOME

COMMISSAIRE AUX COMPTES

CERTIFIÉ NORMES IFRS 2008

38, rue Boileau

F-75016 PARIS

MOUVEMENT FRANÇAIS POUR LE PLANNING FAMILIAL

Association Départementale
de Seine Saint-Denis

Immeuble Edouard Vaillant
22, boulevard Félix Faure
93200 SAINT-DENIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

**MOUVEMENT FRANÇAIS
POUR LE PLANNING FAMILIAL**

Association Départementale
de Seine Saint-Denis

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2021

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association MOUVEMENT FRANÇAIS POUR LE PLANNING FAMILIAL 93 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans l'annexe 1 du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient au conseil d'administration d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au conseil d'administration d'évaluer la capacité de l'Association MOUVEMENT FRANÇAIS POUR LE PLANNING FAMILIAL à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe 1 du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 08 juin 2022
Commissaire aux comptes



Jean-H LEGORJU

ANNEXE 1 : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association Mouvement Français pour le Planning Familial à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	30 500	30 500		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	54 440	44 423	10 016	18 730
Immobilisations corporelles en cours	13 621	6 104	7 518	2 015
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	93		93	93
TOTAL I	98 655	81 027	17 627	20 838
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	13 215		13 215	24 735
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	147 019		147 019	29 164
Valeurs mobilières de placement				
Instrument de trésorerie				
Disponibilités	371 376		371 376	391 240
Charges constatées d'avance	652		652	410
TOTAL II	532 262		532 262	445 549
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	630 917	81 027	549 889	466 387

BILAN PASSIF

	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	178 365	178 365
Autres		
Report à nouveau	89 717	71 930
Excédent ou déficit de l'exercice	8 276	17 786
Situation nette (sous total)	276 358	268 082
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	8 410	15 437
Provisions réglementées		
TOTAL I	284 768	283 519
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL II		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	43 999	94 522
TOTAL III	43 999	94 522
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	36	36
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 721	25 452
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	50 460	62 732
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	905	125
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	130 000	
TOTAL IV	221 122	88 345
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	549 889	466 387

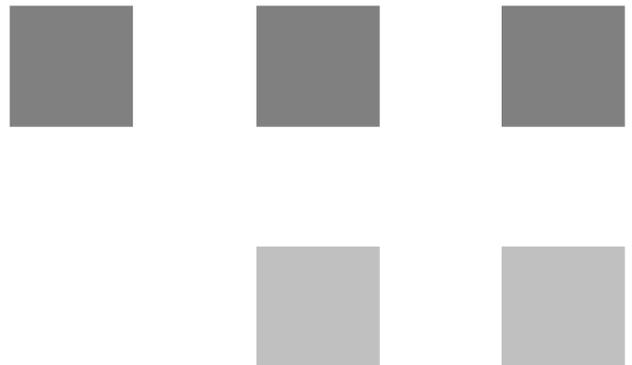
COMPTE DE RESULTAT EN LISTE

	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	1 350	968
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	18 287	15 993
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	437 026	430 764
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	51 176	54 306
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	1	21
TOTAL I	507 840	502 051
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	126 676	108 372
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	2 662	1 789
Salaires et traitements	267 699	220 423
Charges sociales	84 183	79 548
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	9 331	9 889
Dotations aux provisions		50 139
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	17 226	21 636
TOTAL II	507 775	491 795
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	64	10 256
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	594	676
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	594	676
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	594	676

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE - SUITE

	Exercice N	Exercice N-1
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	658	10 932
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	7 619	6 794
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	7 619	6 794
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL VI		
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	7 619	6 794
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	516 052	509 522
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	507 775	491 795
EXCEDENT OU DEFICIT	8 276	17 726
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Annexe



Préambule

Association M.F.P.F 93

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 10/06/22
Devise d'édition EURO

L'association "LE PLANNING FAMILIAL DU 93 (M.F.P.F 93)", dont le siège est au 22 boulevard Félix Faure 93200 SAINT DENIS est régie par la loi du 1er juillet 1901.

UN MOUVEMENT FÉMINISTE

Le M.F.P.F. 93 est une association féministe d'éducation populaire qui lutte depuis 1972 pour créer les conditions d'une sexualité vécue sans répression ni dépendance.

Il défend le droit à la contraception et à l'avortement, lutte contre les violences spécifiques faites aux femmes.

UN MOUVEMENT D'ÉDUCATION POPULAIRE

Le M.F.P.F. agit pour le changement des mentalités et des comportements en vue de développer les conditions d'une prise de conscience individuelle et collective pour que l'égalité des droits et des chances soit garantie à toutes et à tous.

Une équipe militante, composée de conseillères conjugales et de médecins, qui s'inscrit dans un Mouvement national (1956), actif dans 70 départements.

UN CENTRE DE PLANIFICATION

- Consultation de planification familiale, dont prescription pour : contraception, I.S.T., SIDA (gratuit et confidentiel, y compris pour les mineur-e-s)
- Interruption Volontaire de Grossesse par méthode médicamenteuse (hors Établissement Hospitalier)
- Mise à disposition de préservatifs féminins/masculins, de contraception d'urgence, de test de grossesse, si besoin.

UN LIEU D'ÉCOUTE ET D'ÉCHANGES SUR

- Les questions liées à la sexualité
- Les relations amoureuses
- Les violences spécifiques faites aux femmes
- Les relations fille/garçon
- Les entretiens pré-I.V.G.

UN LIEU RESSOURCES POUR LES PROFESSIONNEL-LE-S

- Animations
- Formations
- Échanges d'informations
- Documentation

L'exercice social clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 549 889 €.

Le résultat net comptable est un excédent de 8 276 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

Evénements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice

Association M.F.P.F 93

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 10/06/22
Devise d'édition EURO

Les faits significatifs de l'exercice sont les suivants :

Face à la crise sanitaire engendrée par la pandémie du Covid-19 début 2020, les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

A la date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration des états financiers au 31 décembre 2021, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettraient en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Faits caractéristiques concernant les opérations comptables :

- Changement de méthode :

Jusqu'à présent les subventions d'exploitation pluriannuelles étaient comptabilisées lors de la notification de l'acte d'attribution uniquement pour la fraction rattachée à l'exercice.

Le nouveau règlement comptable des associations (article 142-8 du règlement 2018-06) précise que les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative. La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice dans un compte « Produits comptabilisés d'avance ».

Impact de la pandémie due au coronavirus (COVID-19)

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation a eu des impacts sur notre activité depuis le 1er janvier 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation. La situation est extrêmement évolutive. Il est difficile, à ce stade, d'en estimer les impacts financiers sur notre activité.

Les évènements postérieurs à la clôture :

Un évènement important est survenu au début de l'année 2022 concernant le conflit entre la Russie et l'Ukraine. Cet évènement aura des conséquences économiques qui ne sont pas encore évaluables et qui, à ce jour, ne remet pas en cause la poursuite de l'activité.

L'exercice clôturé au 31/12/2021 présente un montant total du bilan de 549 889 €
et dégage un résultat de 8 276 €

Méthode générale :

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 et n°2020-08 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, frais accessoires directement attribuables inclus, après déduction des RRR et escomptes obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire/dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Matériels et outillages industriels5 à 10 ans
- Matériels de bureau et informatique3 à 5 ans
- Mobilier5 à 8 ans
- Installations générales et agencement10 à 20 ans

Stocks :

L'association ne dispose d'aucun stock en fin d'année.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour charge :

La provision pour 20 000,00 € concerne : des frais de déplacements, de charges diverses et de missions relatifs au projet, des 50 ans du MFPP 93.

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à 9 748,78 € à la fin de l'exercice 2021.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

A la clôture de l'exercice l'association ne dispose pas de valeur mobilière de placement.

Autres informations

Association M.F.P.F 93

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 10/06/22
Devise d'édition EURO

Honoraires du commissaire au comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 3 240 €.

Concours publics et subventions

Le montant des subventions d'exploitation s'élève à 437 026,00 € et se décompose comme suit :

DEPARTEMENT - FEMMES DU MONDE	18 200,00 €
CONSEIL GENERAL - PLANIFICATION.....	..353 826,00 €
DEPARTEMENT - DDCS - TITRE 1	65 000,00 €

Immobilisations - Amortissements

Association M.F.P.F 93

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Edition du 10/06/22

Devise d'édition EURO

IMMOBILISATIONS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions	30 500			30 500
Inst. techniques et outillage industriel	54 440			54 440
Inst. générales, agencements et divers		4 532		4 532
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	7 501	1 588		9 089
Immobilisations financières	93			93

TOTAL GÉNÉRAL	92 535	6 120		98 655
----------------------	---------------	--------------	--	---------------

AMORTISSEMENTS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions	30 500			30 500
Inst. techniques et outillage industriel	35 710	8 713		44 423
Inst. générales, agencements et divers		45		45
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	5 486	572		6 058

TOTAL GÉNÉRAL	71 697	9 331		81 027
----------------------	---------------	--------------	--	---------------

État des Échéances des Créances et Dettes

Association M.F.P.F 93

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 10/06/22
Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	93		93
TOTAL de l'actif immobilisé :	93		93
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	13 215	13 215	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfiques			
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers	146 833	146 833	
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	160 048	160 048	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	652	652	

TOTAL GÉNÉRAL	160 793	160 699	93
----------------------	----------------	----------------	-----------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	36	36		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	39 721	39 721		
Personnel et comptes rattachés	30 881	30 881		
Sécurité sociale et autres organismes	20 187	20 187		
Impôts sur les bénéfiques				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 376	1 376		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	905	905		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	130 000	130 000		

TOTAL GÉNÉRAL	223 106	223 106		
----------------------	----------------	----------------	--	--

Emplois et Ressources

Association M.F.P.F 93

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 10/06/22
Devise d'édition EURO

EMPLOIS	Exercice N	Exercice N-1	RESSOURCES	Exercice N	Exercice N-1
Distribution mises en paiement au cours de l'exercice			Capacité d'autofinancement de l'exercice	(40 597)	16 714
Acquisit. d'élé. actif immobilisé - immobilisations incorporelles - immobilisations corporelles - immobilisations financières	6 120	6 650	Cessions ou réductions d'élé. de l'actif immobilisé Cessions d'immobilisations: - incorporelles - corporelles Cessions ou réductions d'immobilisations financières		
Charges à répartir sur plusieurs exercices			Augment. des capitaux propres: - capital ou apports - autres capitaux propres		
Réduction des capitaux propres (réduction de capital, retraits)			Augmentation dettes financières	17 786	5 191
Remboursem. dettes financières					
TOTAL DES EMPLOIS	6 120	6 650	TOTAL DES RESSOURCES	(22 810)	21 905

Variation du fonds de roulement net global (ressource nette)		15 254	Variation du fonds de roulement net global (emploi net)	28 930	
---	--	---------------	--	---------------	--

Charges à Payer

Association M.F.P.F 93

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 10/06/22
Devise d'édition EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 240
Dettes fiscales et sociales	23 320
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	36
Autres dettes	
TOTAL	26 596

Charges et Produits Constatés d'Avance

Association M.F.P.F 93

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 10/06/22
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	652	130 000
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	652	130 000

Produits à Recevoir

Association M.F.P.F 93

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 10/06/22
Devise d'édition EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
<p>Immobilisations financières</p> <p>Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières</p> <p>Créances</p> <p>Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances</p> <p>Valeurs Mobilières de Placement</p> <p>Disponibilités</p>	146 833
TOTAL	146 833

Provisions Inscrites au Bilan

Association M.F.P.F 93

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 10/06/22
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	11 549		1 800	9 748
	82 974		48 723	34 251
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	94 522		50 523	43 999

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				

TOTAL GÉNÉRAL	94 522		50 523	43 999
----------------------	---------------	--	---------------	---------------

VARIATION DES FONDS PROPRES

	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves	178 365				178 365
Report à nouveau	71 930	17 786			89 717
Excédent ou déficit de l'exercice	17 786	(17 786)			
Situation nette	268 082				268 082
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	15 437			7 028	8 410
Provisions réglementées					
TOTAL	283 519			7 028	276 492

Effectif Moyen

Association M.F.P.F 93

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 10/06/22
Devise d'édition EURO

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	0,15	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	7,64	
Ouvriers		
TOTAL	7,79	